

Compte-rendu de l'Assemblée Générale



du 10 octobre 2017

CORRESPONDANCE A ADRESSER CHEZ LE PRESIDENT

Pierre Morello, route de Dardennes, quartier des Favières, 83160 La Valette du Var

☎ 09 - 86 - 75 - 09 - 92 (Liste Rouge) 📞 06 - 67 - 73 - 83 - 88 ✉ pmorellocilfavières@outlook.com



Rapport moral et d'activités

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Tout d'abord respectons une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Marseille et de Las Vegas, mais aussi de TOUTES les autres victimes de la barbarie et des fanatismes.

Merci à toutes et à tous d'avoir répondu à notre invitation; cela prouve votre intérêt envers notre quartier et nous encourage, mon équipe et moi-même, à faire valoir vos intérêts auprès des Élus.

Si vous nous retrouvez dans ce centre, mis à disposition par la Mairie de la Valette, c'est parce que la nouvelle équipe du «Bar des Chênes», devenu la «Casa Antonin», nous a fait comprendre que nous n'étions plus les bienvenus en ses murs (Conseils d'Administration et Assemblées Générales tenus à l'extérieur, personnel absent, pas d'électricité pour l'Assemblée Générale 2016). Bien sûr ils sont dans leur droit mais, si nous ne sommes plus les bienvenus en tant qu'association, nous ne serons plus les bienvenus en tant que clients !! Cela est bien dommage car le «Bar des Chênes», connu de Nice à Montpellier était le cœur de vie de notre quartier ; ouvert dans les années 1930/40 il hébergeait notre C.I.L. depuis sa création en 1970.

En 2016 / 2017 nous avons participé aux réunions de la Commission des carrières concernant notamment le projet « Monaco » ; aux différentes réunions sur le Plan de Déplacements Urbains ; aux réunions concernant les impacts du complexe « Avenue 83 » ; à chacune de ces réunions nous avons porté la voix de notre quartier et fait valoir nos particularités. Même si certains nous accusent « d'immobilisme », il faut savoir que nos relations avec les Élus nous engagent à un certain « devoir de réserve ».

Nos préoccupations sont toujours les mêmes : la voirie, la sécurité, l'arrivée de la fibre, les incivilités et les dégâts liés à la prolifération des sangliers. Vous avez d'autres suggestions ? Faites nous en part lors des questions diverses et, à tout moment, au cours de l'Assemblée Générale si cela concerne une question en cours. Vous nous trouverez toujours à vos côtés afin de faire prévaloir vos problèmes qu'ils soient d'ordre général ou particuliers car l'intérêt général n'est-il pas la somme des intérêts particuliers ?.

Vu la densification de notre quartier sur les secteurs route des Favières / Tourris / ancien Chemin du Revest il nous est apparu opportun d'accéder à la demande du CIL Toulon Nord- Est de lui concéder la partie située entre la place de La Canaillette et le rond point Soldani (côté Faron). Le Conseil d'Administration qui se tiendra à la fin de ce mois ou début novembre sera chargé d'approuver ou de rejeter cette décision mais quiconque veut s'exprimer sur le sujet peut le faire dès maintenant.

Notre nouvelle Députée, Madame Cécile MUSCHOTTI, ne peut pas être parmi nous ce soir mais désirerait nous rencontrer, moi-même et le 1^{er} Vice Président, à une date ultérieure j'ai proposé le lundi 23 octobre.

Nous vous proposerons de fêter les Rois entre la mi-janvier et la fin février (en fonction de mon état de santé), la date et le lieu vous seront communiqués en temps utile la participation sera de 2 €, gratuit pour les enfants et les membres du Conseil d'Administration.

L'an prochain (en 2018) notre Assemblée Générale se tiendra le mardi 29 mai selon le souhait de la Mairie de Toulon qui, rappelons le doit gérer 52 Assemblées Générales par an.

C'est pour moi l'occasion de vous annoncer que je ne me représenterais pas à la Présidence. C'est avec regret que j'abandonne ce poste mais mon état de santé capricieux fait que je pourrais être indisponible au moment où l'on aurait besoin de moi. Pensant avoir mis une bonne équipe en place je vous demande de lui accorder votre confiance. Quand à moi, si vous m'octroyez toujours votre crédit, je postulerais aux postes de 1^{er} Vice Président et de Secrétaire Général en espérant vous faire bénéficier de mon expérience et de mes connaissances.

Certain de nos membres commencent à prendre de l'âge. Nous avons besoin de sang neuf ; alors si la vie de votre quartier vous intéresse, si vous pensez qu'il vaut mieux agir que pester dans son coin contre tel ou tel projet qui risque de vous pourrir la vie venez vous inscrire comme membre du Conseil d'Administration nous vous accueillerons avec plaisir.

Pour terminer, Mme la Trésorière, étant empêchée ainsi que le Trésorier Adjoint je confie à Monsieur Charles SIMONS, qui postulera au poste de Trésorier à la suite de cette Assemblée Générale, le soin de vous lire le bilan financier ; mais auparavant je vous rappelle que **j'exige la plus grande courtoisie et le plus grand respect à l'égard des Élus et techniciens qui prennent sur leur temps pour venir à votre rencontre ; ceci engage notre crédibilité mais aussi la vôtre** ; mais, vous connaissant, je sais que ce rappel est tout à fait superflu !!!

Fait à la Valette du Var le : 10 / 10 / 2017

Le Président : Pierre MORELLO

Pierre MORELLO


Le Secrétaire Général : Thierry GOUEROU
PI/Po GAVIN Robert





ASSEMBLEE GENERALE DU 10 / 10 / 2017

ELUS PRESENTS

Madame le Député Cécile MUSCHOTTI.....	<i>Excusée</i>
Madame le Sénateur Maire Christiane HUMMEL.....	<i>Excusée</i>
Monsieur le Sénateur Maire Hubert FALCO.....	<i>Excusé</i>
Madame Hélène AUDIBERT Conseiller Départemental.....	<i>Excusée</i>
Monsieur Thierry ALBERTINI Conseiller Départemental.....	<i>Présent</i>
Monsieur Jean-Guy DI GIORGIO Conseiller Départemental.....	<i>Présent</i>
Monsieur le Maire du Revest MUSSO.....	<i>Excusé</i>
Monsieur Jacques COUTURE Adjoint au Maire de La Valette du Var.....	<i>Excusé</i>
Monsieur Jean-Claude MARIANI Adjoint au Maire de La Valette du Var Relations avec les C.I.L....	<i>Présent</i>
Madame Claude ARNAUD Adjoint C.C.A.S. La Valette.....	<i>Présente</i>
Monsieur Francis COLOMBERO Conseiller Municipal La Valette.....	<i>Présent</i>
Madame Florence FEUNTEUN Adjoint au Maire de Toulon chargée des Relations avec les C.I.L.....	<i>Présente</i>
Monsieur Yannick CHENEVARAD Adjoint au Maire de Toulon Voirie, Sécurité Civile	<i>Excusé</i>
Monsieur Amaury CHARRETON Adjoint circulation, stationnement représentant M. CHENEVARAD...	<i>Présent</i>
Monsieur Guy LE BERRE Conseiller Municipal Mairie de Toulon Environnement	<i>Excusé</i>
Monsieur Albert TANGUY Conseiller Municipal Mairie de Toulon Sécurité et Personnel.....	<i>Présent</i>
Monsieur Benoît PELLETIER Conseiller Municipal de Toulon, Développement numérique	<i>Présent</i>
Monsieur Patrick CASSINELLI ville de Toulon Infrastructures, Proximité.....	<i>Présent</i>
Monsieur DI GIORGIO (fils).....	<i>Présent</i>
Monsieur Bertrand SEVIN.....	<i>Présent</i>
Monsieur Didier GOUBE Chef de Pôle D.D.T.M.....	<i>Présent</i>
Monsieur Daniel LEPAGNEY Chef de Travaux D.D.T.M.....	<i>Excusé</i>
Madame BROISSERANC Conseil Départemental.....	<i>Présent</i>
Madame Chantal HERTEL.....	<i>Présente</i>
Madame Aline BERTRAND Conseiller Régional opposition FN Toulon.....	<i>Présente</i>
Madame Virginie BRISSY Conseiller Municipal opposition FN La Valette.....	<i>Présente</i>
Major URSULET Police Nationale Bureau de Police de La Beaucaire.....	<i>Présent</i>
Monsieur Paul-Henri COSTE Var Matin.....	<i>Présent</i>

CORRESPONDANCE A ADRESSER CHEZ LE PRESIDENT

Pierre Morello, route de Dardennes, quartier des Favières, 83160 La Valette du Var

☎ 09 - 86 - 75 - 09 - 92 (Liste Rouge) 📞 06 - 67 - 73 - 83 - 88 ✉ pmorellocilfavieres@outlook.com



Assemblée Générale du 10 octobre 2017

Introduction

(Madame le Député, Madame et Monsieur les Sénateurs, Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux, Monsieur le Maire du Revest, Mesdames et messieurs les Adjointes, Messieurs les Conseillers Municipaux, Messieurs les Techniciens de la DDTM) ?? merci d'être venus à notre rencontre afin de nous éclairer sur les problèmes qui nous préoccupent.

Vous avez reçu un cahier de demande de travaux mais l'ordre des questions a été modifié par Madame FEUNTEUN en fonction, je pense, de l'emploi du temps des intervenants ; ce n'est pas un gros problème et j'ai adapté mes documents en fonction.

Certains d'entre vous savent que j'ai eu des problèmes de santé assez sérieux, qui ne me gênent pas dans mes activités au C.I.L., cependant il pourra arriver que je doive céder la parole à mon 1^{er} Vice Président Monsieur Robert GAVIN ; pas d'inquiétude il est mon parfait Alter Ego et nous travaillons la main dans la main. J'en profite pour vous annoncer que cette Assemblée Générale sera la dernière que je présiderais à cause de ma santé capricieuse ; mais vous me retrouverez comme 1^{er} Vice Président et Secrétaire Général si le Conseil d'Administration veut bien me confier ces postes.

Je déclare donc la séance ouverte.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale *du 10 octobre 2017*

17 h 15 : le Président déclare la séance ouverte.

Après une minute de silence en mémoire aux victimes des attentats lecture du rapport moral et d'activités puis, en l'absence de la Trésorière et de son adjoint retenus, Monsieur SIMON Charles présente le bilan financier qui est accepté à l'unanimité.

Le Conseil d'administration est réélu par les adhérents ; le Bureau sera élu, au sein du Conseil d'administration qui se tiendra dans quelques semaines.

17 h 45 : Arrivée des Élus et techniciens ; début de l'Assemblée Générale.

➤ Le Chemin des Terres Rouges :

- *Le Président :* nous voudrions des informations concernant l'élargissement et la sécurisation du dernier tronçon, de l'Impasse Calendau au rond-point Mirasoleou.
- *M. Amaury CHARRETON :* on est bien sur une voie d'agglomération sur laquelle TPM a déjà réalisé beaucoup de travaux, notamment la reprise des murs sur la partie haute et la mise en accessibilité de l'arrêt bus les « Minimés » pour un investissement de 500 000 € ; donc maintenant l'étape suivante c'est la partie dont vous nous parlez qui implique, elle aussi, des travaux sérieux. Pour l'instant TPM lance les études afin de voir ce qu'il y a à faire pour reprendre les talus et créer des trottoirs en évitant d'élargir la voie ce qui favoriserait la vitesse, afin aussi, d'estimer les budgets à mettre en œuvre.
- *Le Président :* avez-vous des dates pour ces interventions ?
- *M. Amaury CHARRETON :* non pour l'instant ce sont seulement les études, tant qu'on a pas les résultats pour savoir ce que l'on doit faire et surtout une idée du budget à prévoir on n'a pas de dates ; mais les prochains travaux de TPM s'effectueront sur le chemin des Terres Rouges

➤ L'ancien Chemin du Revest à La Valette :

- *Le Président :* le très mauvais état de ce chemin, signalé à la Mairie de La Valette depuis le 19 février 2015, s'est encore aggravé du fait que rien n'a été fait depuis (écoulement des eaux du ravin entre autres) ; pourtant Toulon m'avait confirmé vouloir participer aux frais engendrés tout en laissant la maîtrise d'œuvre à La Valette, la majorité des travaux concernant son territoire.
- *M. Jean Claude MARIANI :* concernant la partie appartenant à La Valette nous n'avons pas programmé de travaux ; l'effort financier étant important c'est encore en stan-by. Cela étant nous sommes conscients de la problématique de ce chemin.
- *Le Président :* avez-vous une idée de quand cela se fera ? Il faudrait que vous travailliez en synergie avec Toulon car, quand on voit l'état général de ce chemin tout est à refaire !!! Je vous rappelle que la voie appartient aux deux communes
- *M. Amaury CHARRETON :* nous sommes bien coordonnés avec La Valette, dès qu'ils sont intervenus nous on revient pour le reprofilage et la reprise des enrobés (env. 15 000 €). L'idée c'est que les écoulements d'eau reviennent sur la partie basse.
- *Le Président :* cependant les dégâts continuent la piscine **de** mon voisin dont le mur avait été emporté en 2015 vient de s'ouvrir il y a quelques jours, conséquence des dégradations d'alors ; je crains d'autres accidents si nous avons de fortes pluies ces temps ci. Il serait bon de penser à ça aussi !!!

➤ La R.D. 46 et le giratoire du col des Chênes :

- *Le Président* : ou en est l'étude concernant le giratoire du col des Chênes ?
- *M. Didier GOUBE (DDTM)* : cela fait quelque temps que nous en parlons et que les études sont en cours ; mais cette année les choses avancent franchement. La propriétaire nous a mis en demeure d'acquérir le terrain nécessaire, les Élus viennent de voter l'acquisition foncière pour une somme de 270 000 € (*M. DI GIORGIO* précise que le passage en séance plénière est prévu semaine 42) tout se déroule normalement pour une réalisation normalement prévue en 2018 ou 2019.
Puisque la question va nous être posée je puis vous annoncer que le cheminement piétonnier entre le col des Chênes et la route de Tourris (RD 446) va être réalisé, comme vous le demandez, pour la somme de 100 000 € ; je viens de notifier le marché hier et les travaux devraient démarrer sous quinzaine.
- *M. Jean-Guy DI GIORGIO* : quand à la question de l'éclairage nous vous répondions à chaque fois : « c'est pas nous, c'est l'autre » vous allez avoir de la chance puisque, tout comme les voiries, il passera bientôt en compétence « Métropole » en vertu de la loi NOTRE ; donc vous n'aurez plus qu'un seul interlocuteur.
- *Le Président* : donc si j'ai bien compris l'ancien Chemin du Revest est lui aussi concerné !
- *M. Jean-Guy DI GIORGIO* : TOUTES les voiries passeront compétence TPM dans le cadre de la Métropole
- *M. Didier GOUBE (DDTM)* : en ce qui concerne la reprise de la peinture des îlots cela a été fait, notamment la tête d'îlot du Chemin de l'Uba, comme vous nous le demandiez dans le cahier de travaux.
- *Le Président* : les questions du giratoire des Chênes, du piétonnier de la RD 446 et son éclairage et enfin de l'îlot directionnel du Chemin de l'Uba ayant reçu des réponses dont je vous remercie ; nous allons pouvoir aborder la question de la prolifération des sangliers.

➤ La prolifération des sangliers :

- *Le Président* : la prolifération des sangliers on n'en peut vraiment plus !!!
- *Mme Florence FEUNTEUN* : j'excuse Monsieur Guy LE BERRE empêché, mais qui est en relation avec le lieutenant de Louveterie qui lui a confirmé que des battues auront lieu entre septembre 2017 et fin mars 2018 sur le massif du Faron entre autres ; il rappelle qu'il est interdit de les nourrir et regrette que quelques commerçants du versant Sud passent outre. Bien sûr chaque propriétaire doit clôturer son terrain mais il faut bien reconnaître qu'un simple grillage n'a jamais empêché un sanglier de passer !!! Les battues sont décidées par le Préfet et c'est le lieutenant de Louveterie qui les conduit.
- *M. Thierry ALBERTINI* : le lieutenant de Louveterie a fait aussi, cet été, des tirs d'élimination pendant 6 nuits ce qui a permis de tuer une dizaine de sangliers. Le Faron est divisé en 2 parties celle qui vous intéresse et qui dépend du lieutenant de Louveterie, et une autre, située plus vers le Revest qui dépend du Groupement d'Intérêt Cygénétique La Valette / le Revest et qui fait, lui aussi, des battues. Ne vous effrayez pas toutes les mesures de sécurité sont prises lors de ces battues lorsque l'on est proche des maisons. Il faut savoir que sur le territoire de La Valette et du Revest une trentaine de sangliers ont été abattus depuis le 15 août. Chaque année il faut compter à peu près 200 bêtes éliminées, malheureusement les sangliers descendent toujours plus près des habitations et le seul moyen de les arrêter c'est la clôture électrique renforcée.
- *M. Robert GAVIN* : est-il vrai que l'on ne tire que les mâles ?
- *M. Thierry ALBERTINI* : absolument pas, en tir d'élimination on tire aussi bien les mâles que les femelles ; seules les laies suitées sont épargnées.

- *M. Robert GAVIN* : on nous a dit que les routes devaient être bloquées lors des battues, qu'en est-il ?
- *M. Thierry ALBERTINI* : non les tirs postés ont lieu en dehors des routes et quand ils ont lieu sur les routes c'est qu'il s'agit d'une battue administrative décidée par le Préfet. Une signalisation adéquate est alors mise en place, de plus en tir posté on ne tire jamais en direction d'une route. Lorsqu'il y a une battue vous verrez des panneaux signalant la fermeture de tous les chemins, tous les véhicules, vélos et piétons, pouvant être concernés.
- *Une personne de l'assistance* : le terrain militaire de la pyrotechnie n'est-il pas un lieu de prédilection pour eux ?
- *M. Thierry ALBERTINI* : le terrain de la pyrotechnie n'est, en principe, pas pénétrable ; il est clôturé non pas de grillages mais de véritable treillis que des équipes sont chargées de vérifier et entretenir. A l'intérieur il n'y a que des chevreuils mais les battues se font tout autour.
- *Le Président* : le sujet étant épuisé Monsieur PELLETIER accepterait-il que nous réservions le « gros morceau » de la fibre pour la fin ?
- *M. Benoît PELLETIER* : pas de problème !!

➤ *Les ordures ménagères et encombrants :*

- *Le Président* : l'incivisme lié aux dépôts d'ordures ménagères et d'encombrants RD 46, RD 446 et Route de Tourris est un problème récurrent dans notre quartier ; quelles mesures répressives ou préventives comptez vous prendre ?
- *Mme Florence FEUNTEUN* : l'enlèvement des dépôts sauvages est de la compétence de T.P.M. dans le cadre de la collecte des ordures ménagères. Ce sont souvent des entrepreneurs qui déposent leurs déchets, aussi, quand vous faites appel à un professionnel, demandez lui la preuve que les déchets sont déposés dans un endroit dédié, car de toute façons, il vous facture cette élimination des déchets. C'est la première action à mener. Ensuite, quand vous constatez dépôts sauvages, vous pouvez appeler le 04 83 16 67 57 pour Toulon sinon la Mairie pour La Valette ou Le Revest ; mais le mieux est encore d'appeler ou d'envoyer un courriel au C.I.L. qui nous transmettra.
- *M. Jean-Guy DI GIORGIO* : au niveau de la répression le mieux est encore le flagrant délit, si vous pouvez relever l'immatriculation d'un véhicule en train de décharger, vous le transmettez à la Police Municipale.
- *L'assistance* : ici, à Tourris, il faudrait que la Police Municipale se démultiplie alors !!!
- *Une personne de l'assistance* : ne pourrait-on installer des caméras alors ?
- *Un Élu* : les caméras ne sont pas une bonne idée : sur une route aussi longue que celle là imaginez le nombre de caméras !!! De plus les caméras sont fixes, dès que ça se saura les dépôts sauvages vont changer de lieu. Pour un flagrant délit l'amende peut être de 1 500 € et 5 fois plus s'il s'agit d'une entreprise !!! De toutes façons quand nous intervenons nous fouillons pour voir si on ne peut pas récupérer une adresse, un nom
- *M. Jean Claude MARIANI* : nous vivons dans une société où l'incivisme devient récurrent, sachez que La Valette possède une équipe assermentée qui dresse en moyenne 7 à 8 PV par jour, les gens sont convoqués à la Police et c'est vrai que l'on a déjà vu des artisans se faire prendre.
- *M. Thierry ALBERTINI* : si vous voyez ou filmez quelqu'un en train de décharger des détritres allez à la Police Municipale ; si l'immatriculation est lisible alors la personne pourra être convoquée. Ce n'est pas de la délation : à partir du moment où l'acte est illicite il vaut mieux le dénoncer que de laisser faire !!!

- *M. Robert GAVIN* : parler des dépôts sauvages est une chose mais il faut aussi parler des déchets ménagers qui s'accumulent bien souvent, notamment au cimetière, ou il ne reste plus qu'une poubelle fonctionnelle les autres étant en train de se dessouder. Il y a quand même 200 maisons !! La société passe le dimanche mais les ménages produisent des déchets tous les jours et dans ce cas là ou les mettent-ils?
- *Une personne de l'assistance* : mon ancien véhicule m'ayant lâché, je suis retourné à la déchetterie avec un nouveau que l'on m'a prêté mais on a refusé de me refaire la carte d'accès au motif que ce véhicule était basé à La Garde et qu'il ne concernait plus un particulier mais une entreprise.
- *M. Thierry ALBERTINI* : faites un courrier on trouvera bien une solution !!
- *M. Jean Claude MARIANI* : si votre carte d'accès est périmée ou si vous êtes un nouveau résident il vous suffit d'aller au Centre Technique Municipal ou on vous en fournira une.
- *M. Thierry ALBERTINI* : cela fait 10 mois que les poubelles sont passées à T.P.M. le prestataire est resté le même mais ce n'est pas pour cela que ce sera mal fait ; il ne faut pas avoir peur de la Métropole. Les conteneurs semi enterrés se dégradent au niveau des têtes aussi une campagne de remplacement de ces éléments est lancée. Si vous tombez sur un conteneur plein il vous suffit d'appeler la mairie 04 94 61 90 90 pour La Valette. [Numéros utiles sur La Valette : 61 91 30 (C.T.M.) 61 91 36 (Service ramassage)].
- *Le Président* : je repose l'éternelle question qui me concerne : avec le passage des poubelles à TPM, puis-je espérer disposer du tri sélectif tout comme mon voisin qui se trouve à 3 mètres, en face de chez moi, mais sur le côté Toulon de l'Ancien chemin du Revest ?
- *M. Thierry ALBERTINI* : c'est justement l'avantage d'être passé à TPM, cela permettra d'uniformiser la collecte, donc vous serez équipé vous aussi de bacs à tri sélectif ; je n'ai de délais mais cela se fera.
- *M. Jean-Guy DI GIORGIO* : on a décidé d'assez rapidement, mais pas pour l'instant, remplacer les bacs à plastique et les bacs à papier par un seul bac. Ce sera le centre de tri qui fera la répartition. Cela est rendu possible par les nouvelles machine à trier ; nous réaliserons des économies (1 seul passage au lieu de 2) et moins de refus qui nous coûtent cher en cas d'erreur de bac.
- *Une personne de l'assistance* : les dépôts au rond-point du cimetière sont un scandale, pourtant un panneau indique une vidéo surveillance, est-elle effective et, si oui, a-t-on des retours pour quantifier leur efficacité?
- *M. Thierry ALBERTINI* : il y a bien, au niveau de l'entrée une caméra dont les bandes sont étudiées à posteriori par la police. Mais il vrai qu'au niveau de ce rond-point il y a un très gros problème. On essaie de trouver des solutions.
- *M. Robert GAVIN* : les résidents de la route des Favières habitant du côté Toulon auront-ils le droit d'aller à la déchetterie de La Valette avec le passage de celle-ci à TPM ? Jusqu'à présent ils sont obligés d'aller à Lagoubran ce qui peut décourager certains à l'idée de traverser toute la ville.
- *M. Jean-Guy DI GIORGIO* : c'est vrai et je le constate souvent chez moi à Brunet ; après il faut reconnaître que la déchetterie de La Valette est toute petite, saturée et sans grande possibilité de s'étendre.
- *M. Thierry ALBERTINI* : on étudie, en ce moment la possibilité d'aménager un quai supplémentaire pour étendre le périmètre mais cela ne pourra se faire à l'infini. De 45 000 entrées aujourd'hui La Valette / le Revest on espère pouvoir passer à 55 000.
- *Un Élu* : en ce moment, à TPM, priorité est donnée pour la mise aux normes de toutes les déchetteries afin que quiconque puisse aller apporter ses déchets n'importe où.
- *M. Jean-Guy DI GIORGIO répondant à une personne de l'assistance* : je précise que le système de pesage des déchets est en train d'être abandonné car trop coûteux au niveau du matériel à mettre en place (conteneurs spéciaux, véhicules équipés)
- *Le Président* : le sujet étant épuisé nous allons enfin passer à notre préoccupation principale : la fibre optique et la 4 G.

➤ La fibre optique :

- *Le Président* : quelle est la progression de la fibre optique selon les secteurs de notre C.I.L. ?
- *Monsieur Benoît PELLETIER* : pour bien comprendre cette progression il m'est nécessaire de vous rappeler l'historique du déploiement de la fibre: il y a quelques années l'État a réuni les opérateurs afin de leur demander de couvrir toute la France d'ici 2025 échéancier, qui, depuis, a été repoussé à 2030.

Trois zones ont alors été définies :

1°) les villages et gros bourgs : l'État jugeant que ces lieux ne devaient pas être mis à l'écart mais ne voulant pas mettre d'argent public a proposé aux collectivités territoriales de mettre la main à la poche ;

2°) les villes moyennes et grandes : c'est le cas de TPM hors Toulon et notamment de La Valette, l'État a alors dit que c'était des villes plus intéressantes mais, jugeant qu'il n'était pas nécessaire que 2 opérateurs se déploient sur la même ville il leur a demandé de s'arranger sous son contrôle. Sur le territoire de TPM excepté Toulon SFR et Orange se sont réparti la tâche : Orange pour La Valette, SFR pour les Revest.

3°) les très grandes villes comme Toulon et une quinze ou vingt autres villes en France ou l'État a considéré, à raison, que c'était très rentable pour les opérateurs et ou il a décidé que les collectivités ou lui-même n'avaient pas à intervenir. Ce qui pouvait passer pour une bonne idée (pas d'argent public dépensé) s'est un peu retourné contre ces villes, les opérateurs préférant se tourner vers les endroits où ils étaient aidés. Or, depuis quelques années on se bat, avec le Maire pour alerter les opérateurs sur le fait qu'on est dans une grande ville et qu'on doit avoir la fibre optique au même niveau que les petits villages. Les C.I.L. nous demandent de faire quelque chose, notamment dans les zones de faible réception. L'année dernière le Maire a donc sollicité les opérateurs pour équiper les zones où il y a de vrais problèmes. Orange s'est alors engagé à faire d'importants travaux, la collectivité s'engageant à faciliter la pose des armoires de rue en donnant les autorisations de pose ; on s'efforce aussi de les accompagner pour leur indiquer les endroits où les poser. Mais après, financièrement c'est 100% à la charge de l'opérateur ; parfois c'est un peu difficile pour vous, c'est un peu long, mais en même temps ce sont eux qui payent!! L'année dernière Orange a annoncé l'équipement de 19 foyers supplémentaires ce qui a permis d'atteindre les limites du chemin de l'Ubac et Barthélemy Florent du côté des Moulins. Votre zone n'était pas encore concernée mais Orange nous a expliqué qu'ils avaient l'intention de fibrer toute la ligne d'ici 2020 / 2021 et, que dans la logique ils continueraient par votre quartier, sauf que, jusqu'à il y a peu, on n'avait aucun engagement écrit de leur part nous annonçant qu'ils allaient équiper le quartier des Favières et le Nord-Faron.

Suite à une nouvelle sollicitation de Monsieur le Maire, début octobre on a reçu un courrier d'Orange Régional nous confirmant qu'ils doivent engager encore 13 000 logements supplémentaires en 2018 ; et notamment sur les quartiers de Dardennes, Ubac et Nord-Faron et Favières. Je n'ai pas de date précise sur le début des travaux mais cette fois on a un engagement écrit d'Orange annonçant que des travaux vont être réalisés aux Favières. Comme ils se tirent un peu à la bourre SFR nous a expliqué qu'ils allaient, eux aussi, faire des travaux sur Toulon et cible votre zone pour 2019. Connaissant Orange et leur tenue des délais je table sur une éligibilité en 2018. Ça c'est pour la partie Toulon ; aux Favières et à La Valette les travaux ont déjà commencé, ils ont pris un peu de retard je pense que les premières prises éligibles le seront début 2018. C'est un secteur complet qui est concerné et je ne peux pas vous dire « telle ou telle rue sera branchée à telle ou telle date » ; sur la partie La Valette on est plutôt sur 1^{er} semestre 2018 et sur la partie les Favières / Toulon fin 2018. Pour terminer, toutes les personnes qui sont reliées au le réseau cuivre verront leur connexion s'accélérer au fur et à mesure du déploiement de la fibre. ; mais il ne faut pas s'attendre à des débits extraordinaires sur l'ADSL !!!

- *M. Robert GAVIN (réfèrent Orange pour internet)* : je vais passer la parole à Monsieur ALBERTINI pour La Valette.
- *M. Thierry ALBERTINI* : je pense que Monsieur PELLETIER vous a dit déjà beaucoup de choses ; il est vrai qu'au départ, quand les opérateurs ont été nommés par l'État, c'était SFR qui devait nous équiper. SFR n'ayant pas fait son travail nous avons donc perdu 1 an ; c'est Orange qui a repris la suite et a commencé à travailler sur les quartiers prioritaires. Depuis environ 1 an ils ont commencé chez vous .

Cependant ils rencontrent quelques difficultés pour amener la fibre à certains endroits : manque de poteaux, poteaux EDF ou l'on ne peut pas se cramper malgré le fait qu'il y a une convention qui a été passée entre EDF et Orange. Malgré cela les choses avancent et, comme Benoît vous l'a dit, je pense que début 2018 on sera au maximum du déploiement sur votre C.I.L., sachant que Orange va maintenant commencer à travailler au centre ville.

Si vous avez un problème ou un cas particulier n'hésitez pas à nous appeler on essaiera de le résoudre.

- *Une personne de l'assistance* : j'ai envoyé un courriel à la Mairie car apparemment ils sont bloqués, chez moi, pour passer sur les poteaux EDF ; autour de chez moi tous mes voisins sont branchés mais pas moi.
- *M. Robert GAVIN* : effectivement, mais vous n'êtes pas seul dans ce cas le 209, le 601, le 1977, le 1652, le chemin Ciambelloti, même des Élus sont dans le même cas ; cela n'a rien à voir Il faut qu'ils passent des conventions et les conventions on ne connaît pas les délais.
- *Monsieur Benoît PELLETIER* : je ne connais pas les détails sur La Valette mais, à Toulon, dès qu'il y a un problème les opérateurs disent : « c'est la Mairie », c'est faux la Mairie n'a pas à intervenir. Je pense que c'est pareil à La Valette, les conventions ont été passées depuis bien longtemps déjà et ils ont toutes les autorisations. La plupart du temps c'est parce qu'ils sont en retard, il faut faire très attention à ce qu'ils disent car ils ont tendance à se défausser sur les collectivités !
- *M. Thierry ALBERTINI* : je confirme qu'à La Valette aussi ; après il peut se passer un autre problème : la fibre étant un câble très fortement tendu, il se peut que le support prévu soit trop faible. Dans ce cas ils peuvent ne pas avoir l'autorisation, à ce moment là, l'opérateur est censé poser ses propres poteaux mais, vu le coût (à sa charge) ils ont souvent tendance à traîner les pieds !
- *M. Robert GAVIN* : étant en relation avec la SCOPELEC, qui s'occupe des cheminements, ils m'ont dit « notre problème c'est les poteaux EDF mais c'est un problème mineur car dès que les conventions sont passées nous le feront ». Par contre il n'en va pas de même avec les poteaux France-Télécom : si le poteau est cassé, ou s'ils ne peuvent pas passer, les délais peuvent aller de 1 an à 1 an et demi !
- *Monsieur Benoît PELLETIER* : SCOPELEC est un sous-traitant d'Orange, s'ils ont des problèmes avec Orange ils peuvent les traiter directement ; bien sûr c'est parfois un peu difficile et ils doivent les harceler car c'est un investissement à la charge de l'opérateur ; d'où le fait qu'ils tardent !
- *M. Robert GAVIN* : dans notre quartier il y a à peu près 1/6 de personnes éligibles, admettons que la moitié ait pris la fibre, mais on ne voit aucune amélioration ! Déjà que l'ADSL n'est pas fameux, le soir si vous voulez prendre Internet rien ne qui passe, alors que l'on croyait que cela allait améliorer les choses !
- *Monsieur Benoît PELLETIER* : pour ce que sais d'Orange c'est qu'ils ne sont pas encore beaucoup ouverts à la commercialisation de la fibre, c'est peut-être la raison pour laquelle vous ne voyez pas encore de différence; eux sont sur une commercialisation définitive en début d'année. Ils font le distinguo entre logement raccordable et logement éligible, ce qui n'est pas la même chose, la fibre peut passer devant votre porte si vous n'êtes pas éligible vous ne pourrez pas vous connecter !
- *Une personne de l'assistance* : aux Favières il y a un nœud de raccordement appelé HN 283 qui concerne 300 abonnés, pourquoi est ce que pour le développement de la fibre, il a été choisi de cibler le logement un par un, ce qui est long et coûteux, plutôt que de cibler le nœud de raccordement ce qui aurait permis de multiplier par dix le débit disponible ? Actuellement on a 45 Méga pour 300 ce qui n'est pas terrible.
- *Monsieur Benoît PELLETIER* : la réponse des opérateurs c'est qu'ils ont lancé un plan de déploiement de la fibre et que, clairement, ils n'ont pas envie de faire quelque chose pour les réseaux cuivre. De plus si vous avez 10 Méga qui vous suffisent vous n'aurez peut être plus envie de prendre la fibre. Donc ils ne vont pas dépenser 300 ou 500 00 € pour les réseaux cuivre, appelés de toute façon à disparaître. J'en suis désolé mais on est obligés de subir cette loi. Une dernière chose : si vous êtes en lotissement ou en copropriété il est indispensable de passer, en Assemblée Générale, une convention avec l'opérateur pour l'autoriser à pénétrer pour vous brancher ; c'est une obligation légale. Cette convention est téléchargeable sur internet et ne vous oblige pas à choisir un opérateur imposé.

- *Une personne de l'assistance* : cela devient vraiment pénible au niveau des communications téléphoniques et je ne suis pas seul dans ce cas ! On paye un service qui n'est pas rendu qui pose même, à mon avis, un problème de sécurité en cas d'accident ! Essayez vous, les politiques, de rencontrer Orange pour le résoudre !
- *Monsieur Benoît PELLETIER* : le problème de téléphonie mobile c'est les antennes : à proximité d'un lieu accueillant des enfants on ne peut pas en mettre, tous les endroits qui ont été testés autour, quand ils ne sont pas contestés par les riverains, ne conviennent pas pour des raisons techniques. Si on veut améliorer les choses ici, il faudrait pouvoir implanter une antenne, or personne ne l'accepte et c'est un vrai problème.
- *M. Robert GAVIN* : je propose d'arrêter là sur la fibre les choses suivant leur cours. Des personnes m'ont demandé des renseignements sur la phase 2 du projet Monaco de la SOMECA ; j'ai pris contact avec le Directeur Général Monsieur SOULIE, il ne m'a rien affirmé ni rien démenti, vu l'échec de la phase 1 il ne s'avance pas. Mais si cela se faisait ce serait une rotation de 2,5 % à 5 % soit 10 à 20 camions / jour en plus (aller-retour) et cela se ferait en 2018 / 2019.
Au carrefour des Chênes il passe 2450 véhicules par jour dont 400 camions, sur la D46 on a 13650 véhicules par jour. Ceci explique le blocage journalier sur La Valette car on se trouve avec 600 camions, plus les autres véhicules, au rond-point de la Bigue.
- *Des personnes de l'assistance se plaignent de la vitesse excessive des camions.*
- *M. Robert GAVIN* : il vous faut relever le numéro sur le côté de la cabine et téléphoner à la SOMECA. En ce qui concerne les camions de la carrière leur vitesse est contrôlée par GPS mais pour les autres entreprises...
- *Une personne de l'assistance* : j'en reviens à la fibre, peut-on se renseigner en Mairie sur l'avancement ?
- *Monsieur Benoît PELLETIER* : non ; mais vous allez sur internet dans le site d'Orange et vous vous inscrivez (nom, adresse) et vous serez tenu au courant. Cela ne vous engage pas avec eux. Où alors, sur ce même site, vous tapez « couverture fibre ».
- *Une personne de l'assistance* : à qui faut-il s'adresser pour avoir la convention dont on parlait tout à l'heure ?
- *Monsieur Benoît PELLETIER* : en dessous de 4 logements ce n'est pas nécessaire, mais sinon je peux vous l'envoyer par courriel et vous mettre en relation avec la personne chargée de faire le lien.

19 h 15 : Le Président déclare la clôture de l'Assemblée Générale, remercie les participants et les invite au « pot de l'amitié ».

Fait et approuvé à La Valette du Var le : 04 / 11 / 2017

Le Président :

Le Secrétaire Général :

Pierre Morello



GOVEROU THIERRY





ANNEXE I

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 / 11 / 2017

ELECTION DU BUREAU

Après démission et réélection, le Bureau et le Conseil d'Administration du C.I.L sont constitués comme suit :

BUREAU

FONCTION	NOM	VOTE
Président	M. GAVIN Robert	Élu à l'unanimité
1er Vice Président	M. MORELLO Pierre	Élu à l'unanimité
Vice Président	M. MOULINS Sylvestre	Élu à l'unanimité
Vice Président	M. BOURREE Pascal	Élu à l'unanimité
Secrétaire Général	M. MORELLO Pierre	Élu à l'unanimité
Secrétaire Adjoint	M. GOUEROU Thierry	Élu à l'unanimité
Trésorier	M. SIMON Charles	Élu à l'unanimité
Trésorier Adjoint	M. FERAUD Patrick	Élu à l'unanimité
Conseiller Responsable Informatique	M. MARTINEZ Jean-Pierre	Élu à l'unanimité
Conseiller auprès du C.I.L.	M. DI MANNO Thierry	Membre d'Honneur Permanent

CONSEIL D'ADMINISTRATION

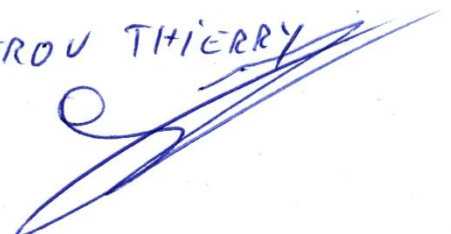
M. BOLLONI	Membre	Élu à l'unanimité
M. IBANEZ Miguel	Membre	Élu à l'unanimité
Mme MELLIERE Claudine	Membre	Élu à l'unanimité
M. RADOBOLJA	Membre	Élu à l'unanimité
M. ROSITO Jean-Pierre	Membre	Élu à l'unanimité
Mme CHAMP Catherine	Membre	Élu à l'unanimité
M. LAUER Michel	Membre	Élu à l'unanimité

Fait et approuvé à la Valette le 04 / 11 / 2017

Le Président

le Secrétaire Général

Pierre Morello


GOUEROU THIERRY


ANNEXE III

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 / 10 / 2017

COMPTE -RENDU FINANCIER

La VALETTE du VAR, le Mardi 10 Octobre 2017

COMPTE RENDU FINANCIER

ACTIF.

BANQUE AU 24 MAI 2016.....	423,96 €
LIQUIDITES.....	22,16 €
TOTAL.....	446,12 €

RESSOURCES.

COTISATIONS - SUBVENTIONS.....	1341,08 €
--------------------------------	-----------

PASSIF.

FRAIS GENERAUX.....	688.17 €
---------------------	----------

ACTIF.AU 10 OCTOBRE 2017

BANQUE	1076,87 €
LIQUIDITES.....	33,41 €

SOLDE AU 10 OCT 2017.....1110,28 €

Fait et approuvé à La VALETTE du VAR, le Mardi 10 Octobre 2017

Le Président
Mr Morello Pierre



La Trésorière
PI/PO Mr Simon Charles

